



Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation

## Sommaire

1

Éditorial : les droits de l'enfant menacés

3

Dachau et le complexe Ringeltaube

9

Un jeune historien allemand s'interroge

11

Le concours national de la Résistance et de la Déportation

14

Palmarès 2009 du Concours annuel de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire

16

Publications signalées

ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (décret du 17 octobre 1990) PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 30 boulevard des Invalides 75007 Paris Tél. : 01 47 05 81 50 FAX : 01 47 05 89 50 Site internet [www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr)

## ÉDITORIAL

# Les DROITS de l'ENFANT menacés



*Un demi-siècle d'avancées dans la prise en compte de l'enfant dans la société remis en cause.*

« L'avenir de l'humanité repose sur son enfance, sa jeunesse... » Cette constatation évidente n'a de sens que suivie d'une double question : pour quel avenir ? et avec quelle génération future ? La Fondation pour la mémoire de la Déportation a pour mission de pérenniser la connaissance du système concentrationnaire nazi, sa réalité historique et le vécu de ses témoins. Dans le document réalisé pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation 2008-2009, dont le thème était « *les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi* », elle proposait aux candidats une réflexion sur le sort réservé à certains enfants par les nazis, puis de prendre en compte l'évolution du droit national et international spécifique à l'enfant, dans la période qui suivit la guerre.

Le 20 novembre 2009, sera commémoré le vingtième

anniversaire de la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CIDE). Comment l'humanité a-t-elle été amenée à élaborer ce texte, et comment est-il appliqué selon les lieux et circonstances ?

Considérant, dans la suite de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, que l'enfant avait besoin d'une protection particulière en raison de son immaturité, l'ONU avait élaboré et adopté une Déclaration des droits de l'enfant, le 20 novembre 1959, première étape d'une longue évolution de la connaissance de l'enfant, à la fois dans son développement physique et psychologique et dans son statut social. Au cours des vingt années suivantes, des chercheurs et praticiens, spécialistes de l'enfance initiaient un mouvement dont diverses publications et les médias se firent écho en faveur de la prise en compte de l'enfant. L'ONU, enfin sensibilisée, déclara 1979 *Année internationale de l'enfant* et face aux nombreuses atteintes au respect et aux droits de l'enfant de par le monde, la nécessité de créer un document juridiquement contraignant pour les États

## L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même

s'impose. L'élaboration d'une convention est décidée. Il faudra dix ans de travail pour la mettre en forme et formuler ses nombreux articles. Enfin, le 20 novembre 1989, l'Assemblée Générale de l'ONU adopte ce premier traité international qui, en 54 articles, reconnaît des droits à l'enfant dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation, de la sécurité, de la liberté d'expression, de la participation à la vie citoyenne.

Avant de présenter la situation actuelle avec ses avancées et ses reculs, en France en particulier, il ne faut pas oublier des courants de pensée déjà anciens qui proposaient de protéger l'enfant et surtout à faire de lui une personne à part entière. La place de l'enfant dans la société est bien le révélateur de l'état des droits de l'homme dans un monde qui privilégie la production des biens par rapport à celle de la vie. Après la Première Guerre mondiale, en 1924, la Société des Nations avait adopté une première déclaration des Droits de l'Enfant, qui accordait protection et soins spéciaux aux enfants, sans distinction de nationalité ni de « race » (selon le vocabulaire en vigueur à l'époque). Ces principes furent oubliés et abondamment violés au cours des guerres ultérieures. L'oppression et les persécutions nazies ont imposé le pire : enfants soustraits à leur famille, orphelins de parents fusillés ou déportés dans les camps de concentration et d'extermination, mesures discriminatoires, avec en particulier le port imposé de l'étoile jaune, enfants eux-mêmes traqués, déportés, assassinés dans les chambres à gaz, ou encore sujets d'expérimentations médicales du fait de médecins nazis, etc. À l'opposé il faut évoquer, parmi les premiers pédagogues qui ont agi pour le respect de l'enfant et tenté de promouvoir l'écoute de sa parole, Janusz Korczak qui, en Pologne, crée des orphelinats modèles organisés en république d'enfants. Médecin et pédagogue, il fut assassiné au camp d'extermination de Treblinka, avec les 200 enfants et les éducateurs de la « Maison de l'Orphelin » qu'il dirigeait au cœur du ghetto de Varsovie.

Le 20 novembre donc, différentes manifestations, colloques, parcours pédagogiques, concerts évoqueront la situation de l'enfant dans le monde et les remèdes apportés, pour satisfaire aux exigences de droit définies par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : *L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même* demeure un principe fondamental repris de la Convention de Genève, auquel a été ajouté celui de « *l'intérêt supérieur de l'enfant* ». Mais la CIDE pose un idéal à atteindre pour un monde meilleur. Le Comité des droits de l'enfant des nations Unies tient compte des situations économiques de chaque pays. Chaque pays y est reçu tous les quatre ans pour dresser avec lui un bilan des avancées et alerter sur les problèmes subsistants.

En juin 2009, la France a présenté son bilan. Ses résultats sont mitigés en raison des problèmes graves que constituent encore la pauvreté (2 millions d'enfants, avec des conséquences désastreuses pour la scolarité, l'accès à la santé et au logement), les discriminations qui pénalisent les jeunes de banlieue

issus de l'immigration ainsi que les enfants d'Outre-mer, la situation des mineurs étrangers, isolés et retenus dans les zones d'attente des aéroports, sans soutien psychologique ni administrateur compétent, enfin le recours excessif à des incarcérations de mineurs par manque de structures alternatives. Le Comité s'est appuyé sur les rapports de l'UNICEF, de la Défenseure des enfants, de la Ligue des Droits de l'Homme et de plusieurs associations.

En mars 2000, sur initiative parlementaire, la France s'est dotée d'une institution : le défenseur des enfants, dont dix pays européens disposaient déjà. Ils sont aujourd'hui trente-cinq en Europe, qui vont bientôt se réunir à Paris, sous la Présidence de la défenseure française Madame Dominique Versini et une soixantaine dans le monde, et leur nombre s'accroît. Aujourd'hui, des enfants, ou leurs parents, ou des associations s'adressent au défenseur quand ils estiment les droits de l'enfant menacés, souvent en derniers recours. Les enfants s'adressent à cette institution qui s'est faite leur porte-parole. Elle va à la rencontre des enfants et des adolescents dans les écoles et les institutions spécialisées.

La défenseure et son équipe ont organisé une consultation auprès des jeunes « *C'est bien de consulter les experts, mais je pense qu'il est aussi essentiel de donner la parole aux jeunes sur les questions de société qui les concernent. C'est aussi ce que nous avons accompli durant seize mois en mettant sur pied 10 forums en métropole et dans les DOM-TOM sur l'éducation, la justice, la famille, la vie privée et Internet, la santé, les discriminations, les violences, la participation et l'expression, le handicap et la précarité* » (Entretien de Mme Dominique Versini, in *Valeurs Mutualistes*, septembre/octobre 2009). La synthèse de cette consultation sera remise au Président de République le 20 novembre 2009.

Cet anniversaire sera-t-il marqué par la suppression d'une institution que la loi a chargé de veiller au respect de la CIDE ? Le (a) défenseur(e) disparaîtra-t-il (elle) ? Sera-t-il (elle) « dilué(e) » dans un vague « défenseur des droits » intégrant les compétences du médiateur de la République, de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, dans un vague collège de trois experts, avec voix consultative (*Le Monde*, 24.09.09) ?

C'est tout un secteur de la défense de l'enfant, de ses possibilités d'expression en tant que personne qui est menacé par une telle mesure, alors qu'en Europe et dans le Monde on constate, phénomène inverse, le poids grandissant d'une telle institution. Comment dès lors sera célébré le 20 novembre en France ? que devient « l'intérêt supérieur de l'enfant » dans le nouveau regroupement du « défenseur des droits » en gestation ?

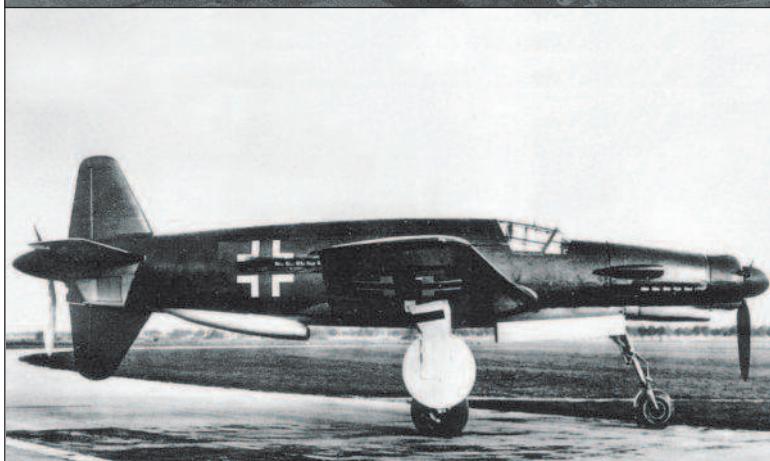
Il est urgent que les spécialistes de l'enfant et toutes les associations qui ont œuvré pour la CIDE se mobilisent pour éviter la régression annoncée dans notre pays. ●

**Marie-José Chombart de Lauwe**

Psychosociologue de l'enfant  
Présidente de la Fondation pour la mémoire  
de la Déportation

# DOSSIER

## DACHAU et le complexe Ringeltaube



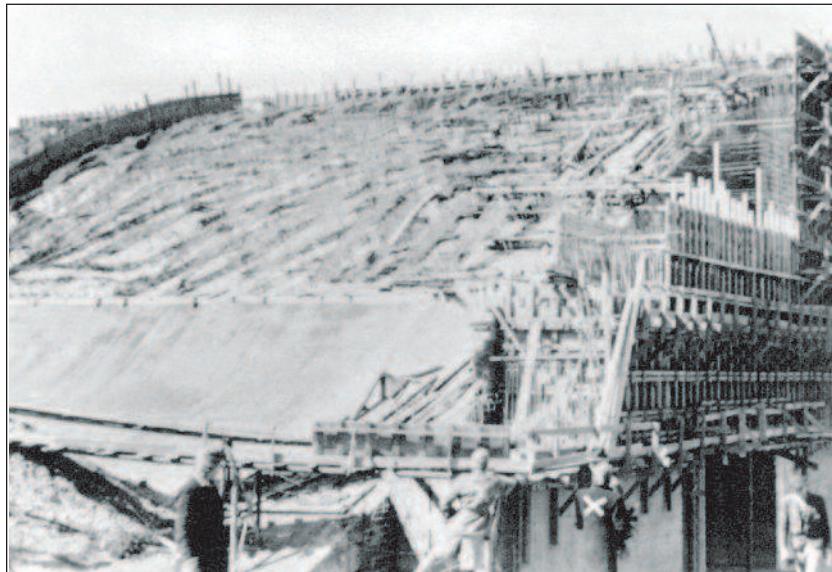
Les chasseurs allemands concernés par le projet Ringeltaube, le Messerschmitt Me262 (photos du haut), Dornier Do 335 (en bas à gauche), Chasseur Focke -Wulf (en bas à droite)

Depuis le début de l'année 1944, les bombardements alliés causaient de graves dégâts à l'industrie aéronautique allemande, au point que la production avait baissé des deux tiers.

À ce stade de la guerre, il était vital pour le haut commandement allemand de recouvrer rapidement la supériorité aérienne.

Un état-major particulier *Jägerstab* fut constitué en mars 1944, en vue du maintien et de l'accroissement de la production des avions de chasse La

protection contre les bombardements d'usines fabriquant ce type d'appareils devint une priorité. Hitler lui-même, nourrissant de fols espoirs à travers ce projet, exigea l'enfouissement et le camouflage des industries aéronautiques. Le projet, contre l'avis de Speer, fut confié à l'organisation Todt et à son chef Xaver Dorsch qui, pour cette mission, releva directement du Führer. Speer, outre qu'il avait interdit à l'OT d'effectuer des travaux dans le Reich, faisant plutôt appel à la compétence des entreprises, redoutait que ces projets trop ambitieux et trop tardifs ne compromettent le reste de la production d'armement. Mais malade, affaibli au sein de son propre ministère, il ne participera pour la première fois



Construction de Bunker Weingut II à Landsberg



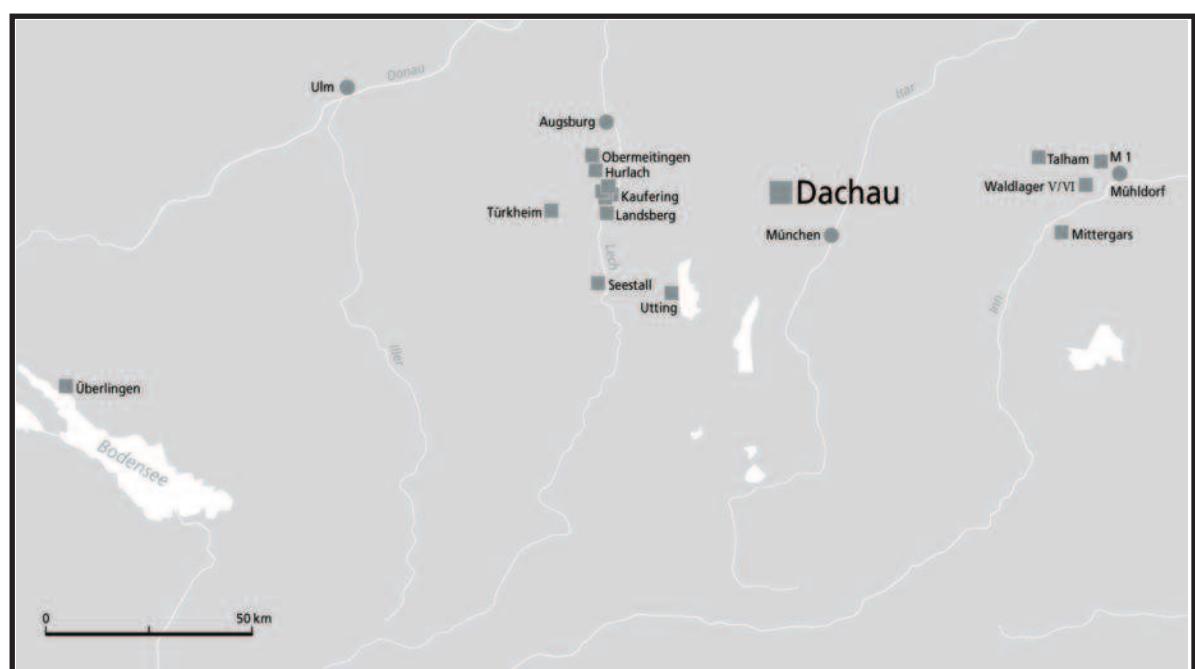
Bunker Weingut II (Landsberg am Lech) et sa voie ferrée

© Collection of Toby Axelrod, New York, USA

à une réunion du *Jägerstab* que le 26 mai 1944, soit deux mois après sa création. Göring, vieux rival de Speer, en profita pour imposer ses vues et se concilier Dorsch. L'organisation Todt se trouva ainsi en première ligne et ce sera elle qui exploitera, sans le moindre état d'âme, la main-d'œuvre concentrationnaire pour les travaux, notamment les plus pénibles d'infrastructure. L'ensemble de l'opération reçut le nom code *Ringeltaube*<sup>1</sup>. Elle visait à morceler les 27 principales usines d'aviation en 300 unités pour la production de chasseurs, notamment celle du premier chasseur à réaction Messerschmitt Me262. Ces unités devaient être dissimulées sous terre, dans des tunnels désaffectés ou des mines. Les services du ministère de l'Armement escomptaient une production mensuelle de 900 Me262 par mois, objectif totalement irréaliste, qui ne sera jamais atteint.

Les infrastructures souterraines existantes - cavités naturelles, puits de mine, mines, tunnels, caves, voire cryptes d'église - se révélant le plus souvent inadaptées pour une telle production, le chef de l'organisation Todt, Xaver Dorsch, proposa la construction de six Bunkers en béton, partiellement enfouis, de plusieurs centaines de milliers de mètres carrés, protégés par une voûte de protection de 5 mètres d'épaisseur et capables de résister aux attaques de l'aviation anglo-américaine, où seraient produits en série des avions de chasse et les premiers chasseurs à réaction Messerschmitt Me262.

Trois Bunkers furent programmés sur le site de Landsberg-sur-Lech (« Weingut II, Diana II et Walnuss II ») et un sur le site de Mühldorf-sur-Inn (« Weingut I »). Deux autres restèrent à l'état de projet. Toutefois la construction de deux Bunkers situés près de Landsberg fut interrom-



Plan de situation d'ensemble des sites du projet Ringeltaube. Au centre-ville de Munich et KZ Dachau, à droite site de Mühldorf, à gauche sites de Landsberg et Kaufering

peut si bien qu'en définitive, seulement deux des *Bunkers* virent réellement le jour, l'un près de Landsberg et l'autre près de Mühldorf (voir cartes de situation ci-dessous).

Les carrières de gravier le long des berges de l'Inn, l'Inn et son canal, la proximité de lignes ferroviaires et de gares (Mühldorf et Ampfing) furent des facteurs déterminants dans le choix des implantations. L'OT-Einsatzgruppe VI<sup>2</sup>, placé sous la responsabilité de l'architecte Hermann Giesler, frère du Gauleiter de Munich et de Haute-Bavière, Paul Giesler, fut désigné comme responsable des *Bunkers*<sup>3</sup> de Landsberg-Kaufering et Mühldorf.

L'organisation Todt réquisitionna plusieurs sociétés (Leonhard Moll, Philipp Holzmann et Karl Stöhr<sup>4</sup>), pour la construction des *Bunkers*. Mais le véritable problème auquel les protagonistes du projet se heurtèrent fut celui de la main-d'œuvre. En effet ni les travailleurs étrangers réquisitionnés, ni les détenus des camps de concentration disponibles ne pouvaient satisfaire quantitativement les besoins en main-d'œuvre. Aussi le « *Jägerstab* », responsable aussi des questions de main-d'œuvre, eût-il recours à des déportés, Juifs hongrois en majorité, promis à l'extermination mais soustraits à « la solution finale » et finalement exploités comme main-d'œuvre. Hitler donna son consentement à l'acheminement (en nombre limité) de ces Juifs au sein du Reich, pourtant déclaré « *Judenrein* » (libre de Juifs), depuis 1942.

Le défrichement d'une partie de la forêt, la construction de baraques de logement ou leur réhabilitation quand elles existaient, l'installation de conduites pour l'eau captée depuis les canaux et dans un étang artificiel bétonné, furent des travaux préalables nécessaires accomplis par cette main-d'œuvre esclave à la survie très éphémère.

### Les camps annexes<sup>5</sup> du complexe de Landsberg-Kaufering.

Le cœur du projet demeurait la construction des Bunkers géants destinés à la production en série. Un train en provenance d'Auschwitz, emmenant 1 000 juifs de Hongrie, arriva le 18 juin 1944 en gare de Kaufering. L'équipe de surveillance SS conduisit les déportés au camp *Kaufering I* (plus tard devenu *Kaufering III*), où se trouvaient déjà 22 détenus de Dachau. Le site de *Kaufering I* fut le premier de onze camps extérieurs créés dans la première moitié de 1944, à Landsberg, Kaufering et aux alentours. Ces camps constituèrent le plus vaste complexe extérieur relevant de Dachau. Les personnels de garde étaient des SS arrivés d'autres camps, souvent avec les détenus eux-mêmes (entre autres Auschwitz, Lublin-Majdanek, Varsovie, Cracovie-Plaszow et Vaivara).

Aux côtés des Juifs de Hongrie, se trouvaient également des survivants des ghettos polonais et lituaniens (Lodz, Kaunas et Schaulen) envoyés vers Landsberg, ainsi que de plus petits contingents issus d'autres pays d'Europe, Pays-Bas, France, Italie, Tchécoslovaquie et même île de Rhodes. Les onze camps dits « de Kaufering » furent identifiés par des chiffres romains. Dans les secteurs importants situés à proximité des chantiers principaux de construction, l'effectif pouvait atteindre et dépasser 3 000 détenus. Dans les camps plus petits, il ne dépassait pas quelques dizaines ou centaines de prisonniers. Les premiers arrivés sur place devaient construire eux-mêmes leurs baraques et, dans l'attente, dormir à la belle étoile. Le camp de Mettenheim construit au lieu-dit « Mettenheim-hart », fut un cas particulier puisque c'est là que s'installa l'État-major, et que fut créé le Revier principal. Le responsable local de ce camp était le sous-officier SS Sébastien Eberle.

**Hitler donna son consentement à l'acheminement (en nombre limité) de ces Juifs au sein du Reich.**

1- Ce qui signifie « palombe ».

2 - Groupe d'intervention de l'organisation Todt n°6.

3 - Ouvrages monumentaux en béton, de 250m de long, 85m de large et 32,20m de haut (dont 13 au-dessus du sol et 19,20 m sous le niveau du sol), protégés par une voûte en béton de 5 mètres d'épaisseur.

4 - On pourrait aussi citer la firme Polensky & Zollner, qui prit des photos des chantiers, et des firmes spécialisées comme Waysse & Freitag ou encore Füllerer, qui furent plutôt des sous-traitants.

5 - de Dachau.

6 - Voir liste en annexe à la fin du dossier.



Baraques semi-enfouies occupées par les détenus dans un camp extérieur de Kaufering. (Photo prise par l'armée américaine après la libération le 29 avril 1945)



Intérieur de baraque au camp de Kaufering IV (photo postérieure à la libération)



Baraques de sapin du Waldlager V (Finnenhütten) 111-SC-207525

Un prêtre luxembourgeois, Jules Jost (matricule 50272 à Dachau), qui enregistrait les mouvements de personnels pour l'ensemble du complexe Landsberg-Kaufering au titre du bureau des effectifs de la *Kommandantur* de Dachau, dénombra entre le 18 juin 1944 et le 9 mars 1945 exactement 28 838 détenus juifs. Cependant, postérieurement au 9 mars 1945, sont encore arrivés d'autres trains d'environ 2 000 déportés. Sur une durée de moins de 10 mois, soit du milieu de juin 1944 à fin avril 1945, plus de 30 000 détenus, dont environ 4 200 femmes et 850 enfants, sont passés dans les camps de ce complexe.

Cette population était d'origine et de nationalités diverses : à côté d'un petit nombre de Juifs allemands, déportés en 1941-1942 vers l'Est puis finalement récupérés, des Juifs polonais qui avaient souffert des sévices allemands dès 1939, des Juifs lituaniens exposés depuis 1941 à la persécution et à l'extermination, des Juifs hongrois, chassés à pied vers la frontière austro-hongroise, commencèrent à arriver à l'automne 1944. Kaufering fut en l'occurrence leur premier camp.

#### Français dans les camps de Mühldorf

Quelques Français, pour la plupart Vosgiens (dont certains de la vallée du Rabaudeau), maquisards arrêtés au cours d'opérations secrètes avec les SOE britanniques, se retrouvèrent dans le complexe Ringeltaube. Les 21 et 22 octobre 1944, 192 Français (dont 45 de Moussey, qui fut un lieu de combat) et 192 Italiens furent envoyés de Dachau à Mühldorf.

En mars 1945 alors que le travail n'était quasiment plus possible du fait des incessantes attaques aériennes, ces détenus furent utilisés pour réparer les voies ferrées. Le 20 avril, un bombardement particulièrement sévère détruisit toutes les voies et fit 144 victimes parmi les détenus.

#### Conditions de vie et de travail dans les camps du complexe Landsberg-Kaufering-Mühldorf.

L'une des caractéristiques du complexe Ringeltaube, est d'avoir fait travailler trois types de main-d'œuvre sur le même chantier : des ouvriers allemands, des travailleurs étrangers réquisitionnés dans les territoires occupés et des déportés du système concentrationnaire. Pour ces derniers les conditions de vie dans les camps annexes des secteurs Kaufering-Mühldorf étaient plus que rudimentaires. Contrairement au camp de Dachau et plus généralement aux camps de concentration en général, dont les plans et la responsabilité incombaient à la SS, c'est ici l'organisation Todt qui assumait la responsabilité d'ensemble des infrastructures, mais aussi de l'alimentation et de l'assistance médicale des détenus. Elle faisait construire par les prisonniers des abris en contre-plaqué et des baraqués en terre (ou *Erdhütte*), simples fosses, sur lesquelles étaient fixés des toits en forme de tente, camouflés avec de la terre et de l'herbe.



Huttes de terre du Waldlager VI (Erdhütten) 111-SC-206585

Les prisonniers dormaient, sous le niveau de la terre, sur un plancher couvert de paille. De tels abris en planches étaient totalement inadaptés au climat des Préalpes, avec leurs toits peu étanches, envahis de vermine.

### **Certains camps du secteur de Mühldorf furent implantés en forêt (les *Waldlager* ou camps de forêt).**

Ces camps très insalubres, et dans lesquels la survie était particulièrement difficile, furent établis sur un domaine exproprié, appelé Rotensteig. Le *Waldlager V* était un camp d'hommes et le *Waldlager VI*, plus petit, un camp de femmes où l'on trouvait aussi une infirmerie. Les miradors des gardes étaient comparables dans ces camps à ceux du camp de Natzweiler (Alsace annexée).

L'importance des travaux obligeant à accroître les effectifs et à créer de nouveaux Kommandos, on vit apparaître des camps annexes nouveaux, comme celui de Mittergars, proche de la voie ferrée desservant Rosenheim en direction du Sud, situé le long de l'Inn, qui regroupait environ 300 déportés répartis dans six baraqués, ou celui de Thalam à Obertaufkirchen, également proche de la voie ferrée, occupé par un Kommando de 250 détenus employés à entretenir et réparer les voies ferrées, celui enfin de Zandberg, plus au Nord, près de Ampfing, implanté dans un ancien couvent de religieuses réquisitionné, et destiné à servir de fabrique de munitions. Un Kommando de 60 personnes environ y assurait en réalité le service de spécialistes venus de la base de Peenemünde<sup>7</sup>.

Les déportés étaient destinés surtout à la construction des voies ferrées, au déchargement des sacs de ciment et à leur portage vers les dépôts ou les bétonnières et plus généralement aux gros travaux d'infrastructure. Le travail physique qui leur était imposé sans ménagement et sans moyens techniques appropriés, par tous les temps, dans des habits inadaptés, claquettes aux pieds, l'alimentation insuffisante<sup>8</sup>, le logement insalubre, les parasites, favorisèrent les épidémies, notamment de tuberculose ou de typhus, qui firent rapidement de très de nombreuses victimes. Leurs conditions de vie et de travail transformaient les détenus-esclaves en épaves en peu de temps, si bien que les SS tout autant que l'encadrement de l'organisation Todt, avaient recours à la terreur pour obtenir la somme de travail exigée. Les maigres rations de repas des détenus étaient souvent détournées par des équipes de surveillance SS. Les malades, temporairement inaptes, restaient au camp mais recevaient un repas de moins, puisque l'un des deux au moins était distribué sur les lieux de travail. Le mauvais état sanitaire des détenus, notamment ceux des chantiers des Bunkers, où la durée de vie moyenne des détenus était évaluée à 80 jours, était connu des responsables de l'organisa-

tion Todt qui constataient que les prisonniers grattaient continuellement « leurs plaies infestées ou provoquées par les poux ». Un membre de l'état-major Todt du nom de Buschmann dressait le triste bilan suivant en décembre 1944 : « *ces derniers temps les prisonniers étaient tellement exploités qu'aujourd'hui sur 17 600 prisonniers nourris, seuls 8 319 prisonniers sont aptes au travail. Dans ce nombre sont comptés aussi ceux aptes uniquement à un travail facile* ».

C'est pourquoi, dès l'automne 1944, l'OT demanda à l'administration SS du camp de Dachau d'évacuer les déportés qui « encombraient » les camps du complexe Landsberg-Kaufering. 1 322 détenus inaptes au travail furent alors sélectionnés pour être acheminés vers Auschwitz, en septembre et octobre 1944. La plupart furent immédiatement gazés à l'arrivée. Ce furent d'ailleurs les derniers gazages avant que ne cessent les définitivement les opérations d'extermination et que, sur ordre d'Himmler en novembre 1944, les chambres à gaz soient détruites.

Par la suite, malades et inaptes au travail au sein du complexe Landsberg-Kaufering furent envoyés dans deux camps sanitaires « mouroirs » : *Kaufering IV* (Hurlach) et *Kaufering VII* (Erpfing) où les conditions de vie étaient indescriptibles. Des maladies comme le typhus et la tuberculose pulmonaire firent chaque jour de nombreuses victimes, et les soins médicaux restaient impossibles faute de médicaments et de personnels soignants.

Une liste de malades établie par les secrétaires de l'*Arbeitstatistik* du complexe de Mühldorf fait état de 4 347 malades pour l'ensemble<sup>9</sup>. Comme ailleurs, typhus et dysenteries causèrent le plus grand nombre de malades et de morts. Ces diarrhées, dont la vraie cause est la carence alimentaire protéique et de sels minéraux ne pouvaient pas guérir sans alimentation adaptée.

### **La fin des camps annexes du complexe Landsberg-Kaufering-Mühldorf**

Fin avril 1945, environ 10 000 prisonniers se trouvaient encore dans ces camps extérieurs de Dachau répartis autour de Kaufering. Le RSHA, sous l'autorité de Kaltenbrunner exigea du Gauleiter de Munich et la Haute-Bavière l'exécution des détenus juifs des à Kaufering et Mühldorf. Des plans de bombardement et d'intoxication ayant été écartés, ces ordres restèrent sans suite. Les plus grands camps du complexe Kaufering furent donc évacués, à pied et en train, vers Dachau. Certains détenus parvinrent à s'évader au cours de ces évacuations.

Pendant qu'une partie des déportés du complexe Ringeltaube était libérée à Dachau même, le 28 avril 1945, une autre partie était envoyée en « marche de la mort » à travers le plateau bavarois et ne fut libérée qu'au début du mois de mai. De nombreux malades de Kaufering IV, alités et incapables de marcher, furent chargés dans un

**Fin avril 1945, environ 10 000 prisonniers se trouvaient encore dans ces camps extérieurs de Dachau répartis autour de Kaufering.**

7 - Voir sur cette base MV.

8 - Après une première période initiale où l'alimentation était « améliorée », très vite le régime redevenait insuffisant avec 1 500 calories alors que la ration normale d'un travailleur de force se situe autour de 4 500 calories !

9 - Hammerman Gabriele, « *Die Aussenlager um Mühldorf* » in Dachauerhefte n°15. Il s'agit d'une liste nominative établie dans les Revier, totalisant 4 347 malades entre 1944 et 1945.

## Sources bibliographiques et documentaires

Raim Edith *Die Dachauer KZ-Aussenkommandos Kaufering und Mühldorf-Rüstungsbauten und Zwangsarbeit im letzten Kriegsjahr 1944/45*, Edit Landsberger Verlagsanstalt Martin Neumeyer, Landsberg a. Lech, 1992.

Paulus, Martin / Raim, Edith / Zelger, Gerhard *Ein Ort Wie Jeder Andere, Bilder aus einer deutschen Kleinstadt. Landsberg 1923-1958*, Edit Rowohlt Verlag, 1995.

Schenini Témoignage (Bussang),

Raim, Edith : *Dachauer KZAusserkommandos* S110, S146, S155 S236.

Raim, Edith *Unternehmen Ringeltaube* in Dachauer Hefte 93,

Hammerman, Gabrielle *Die Aussenlager um Mühldorf* in Dachauer Hefte no 15 (avec nombreuses références au mémorial de Yad Vashem)

Müller, Peter : *Die Konzentrationslager im Kreis Mühldorf* in Das Mühlrad 23 (1981) revue d'histoire locale.

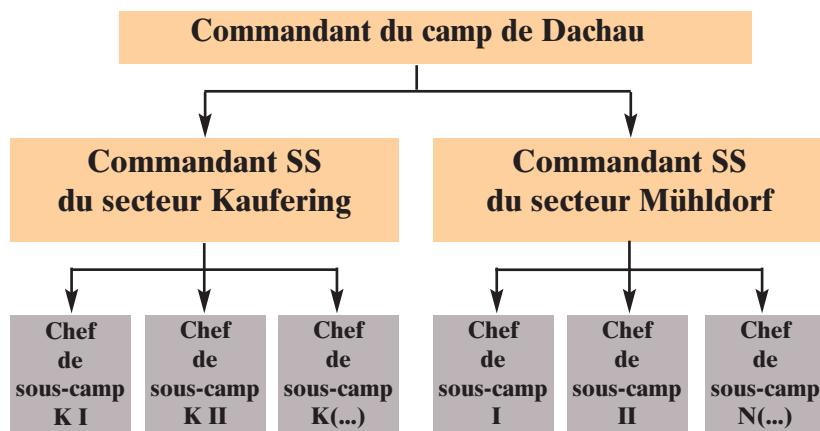
National Archives and record Administration (NARA), Record Group 338, War Crimes.

train, en direction de Dachau. Près du village de Schwabhausen sur la ligne ferroviaire entre Kempten et Munich, le transport fut attaqué par un avion allié volant à basse altitude, qui fit environ 180 morts. Après ce drame le train revint à Kaufering IV pour décharger les morts sur le ballast. Le matin du 27 avril 1945, le médecin du camp, Dr Blancke, ordonna de brûler le camp et se suicida à Hurlach vers 18 h 45, dans sa villa, avec son épouse. Les troupes américaines arrivées le lendemain, découvrirent les ruines encore fumantes du camp et près de 360 morts dans et à côté des baraqués en terre. Elles ordonnèrent alors aux habitants des environs de venir enterrer les victimes.

Une commission d'enquête fut formée après la guerre avec des représentants des survivants, de la ville et du district de Landsberg ainsi que certaines institutions comme la Croix-Rouge. Elle évalua à 14 500, le nombre de victimes du complexe de Kaufering. Sur environ 30 000 personnes qui y avaient été déportées, environ une sur deux y a, selon les estimations d'après-guerre, trouvé la mort. ●

Dossier préparé par  
— le Dr André Fournier, vice-président de l'Amicale de Dachau, à l'origine de ce dossier,  
— Stefan Pichler stagiaire du Service autrichien de la Mémoire (Gedenkdienst), qui a exploité la documentation en allemand,  
— Cyrille Le Quellec, documentaliste à la Fondation pour la mémoire de la Déportation,  
— Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la Déportation,  
avec l'aimable concours du Gedenstätte KZ- Dachau qui a fourni gracieusement la documentation importante.

## Organisation du commandement du complexe de camps Landsberg-Kaufering



### Les commandants

**SS-Hauptsturmführer Forster**, premier commandant de Kaufering entre juillet 1944 – septembre 1944

**SS-Sturmbannführer Langleist**, septembre à novembre 1944, (devient à partir de novembre 1944 et jusqu'à la fin de la guerre, commandant du secteur Mühldorf).

**SS-Sturmbannführer Hans Aumeier** à partir de décembre 1944

**SS-Sturmbannführer Otto Förchner** (ancien responsable du camp de Dora) à partir du 1<sup>er</sup> février 1945.

Tous les quatre avaient déjà occupé des fonctions de responsables dans des ghettos ou d'autres camps de concentration. Pour les secteurs de Mühldorf et Kaufering des commandants de KZ qui avaient fait leurs preuves et montré leur capacité d'indifférence et de brutalité à l'égard des détenus, dans des camps d'extermination et de concentration de Lublin-Majdanek et d'Auschwitz, ou encore dans les camps du complexe Mittelbau-Dora furent désignés avec soin. Leur comportement inspira celui des autres responsables SS niveau inférieur.

### Liste des camps annexes impliqués dans le projet Ringeltaube Landsberg-Kaufering-Mühldorf

- Bunker, Weingut 1", Fa. Polensky & Zöllner
- Bunker, Walnuß II", Fa. Stöhr
- Bunker, Weingut II", Fa. Moll
- Bunker, Diana II", Fa. Holzmann
- M I Mettenheim-Hart
- M V, M VI Waldlager
- Landsberg (KZ Kaufering I)
- Stoffersberg (KZ Kaufering II)
- Kaufering (KZ Kaufering III)
- Hurlach (KZ Kaufering IV)
- Türkheim (Nebenkarte Türkheim : KZ Kaufering VI)
- Erpfing (KZ Kaufering VII)
- Seestall (KZ Kaufering VIII)
- Obermeitingen (KZ Kaufering IX)
- Stadtwaldhof (KZ Kaufering XI)
- Utting (KZ Kaufering V/X)